



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal
de la Commune d'Eclépens

Séance du 7 février 2024

Présidence de M. Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

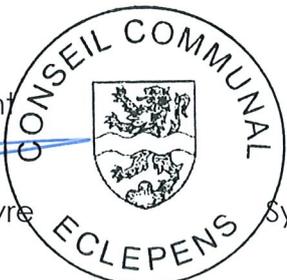
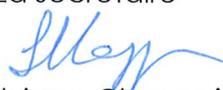
- vu le préavis municipal N° 02/2024,
- vu et ouï les rapports des commissions concernées,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- **d'autoriser la Municipalité à entreprendre les démarches pour la sécurisation contre les inondations et projet de renaturation,**
- **d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 805'000.00,**
- **de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la commune ou d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant de CHF 805'000.00.**

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président  Bertrand Favre

 La secrétaire  Sylviane Chappuis